



MOUVEMENTS
& ASSOCIATIONS

Mandature 2024/2027

TEXTE D'ORIENTATION GÉNÉRALE

Le Conseil élu le 6 juin 2024 devra organiser son action autour de trois axes principaux :

1 - POURSUIVRE LE DÉVELOPPEMENT ET FIDÉLISER LES ADHÉRENTS

Les PME étant majoritaires dans nos implantations, il conviendra d'apporter les ressources nécessaires aux sections en termes d'information et de formation et de les aider à développer leur autonomie.

2 - RENFORCER SON ACTION MILITANTE ET ACCROÎTRE SA VISIBILITÉ

Au cours du prochain mandat, le SMA poursuivra son effort en termes de communication sur trois plans :

- **Renforcement de la capacité des sections** et des élus à diffuser leurs analyses et à populariser leurs actions ou leurs revendications. Le syndicat intervient notamment pour améliorer leur communication.
- **Développement des contacts et partenariats avec les chercheurs** et structures s'intéressant au secteur de l'économie sociale et solidaire. Cela pourra prendre la forme de recherche-action, de productions d'analyse et de valorisation des réalisations syndicales dans ce secteur spécifique.
- **Obtention d'une meilleure prise en compte des réalités de la branche** mouvements et associations, notamment par l'alimentation du bulletin de branche fédéral.

3 - PÉRENNISER NOTRE ÉQUILIBRE FINANCIER

Compte tenu des incertitudes pesant sur notre équilibre financier (pérennisation de la subvention fédérale, variation des frais juridiques, risques contentieux...), le SMA doit s'engager dans une action prospective afin de dégager des ressources annexes pour financer ses actions.

Un travail spécifique sera mené afin d'identifier les différentes sources de financement extérieures.